

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES
JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 287

non-membres : 18 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Février 1989

Une perle de la TRIBUNE DE GENÈVE (13 janvier) : « ... à l'heure même où le bruit courait qu'à Berne Elisabeth Kopp était en train de plier *ses bagages*. »

« Demi-prix »

Il y a quelques années, les CFF appelaient *demi-billets* (!) leurs billets à demi-tarif.

Ils font actuellement une campagne d'affiches concernant les abonnements à *demi-prix*...

N'y a-t-il donc personne, dans cette régie fédérale, qui ait entendu parler de demi-tarif ?

(Défense du français, N° 287, février 1989)

Lieu de travail

Dans la loi fédérale sur le travail : « Est réputé *place de travail* tout endroit où le travailleur doit se tenir pour exécuter le travail qui lui est confié... »

Ici, il ne s'agit plus d'emploi mais du lieu de travail. L'influence d'*Arbeitsplatz* n'en est pas moins évidente.

(Défense du français, N° 287, février 1989)

« Huitante » au 168

Un abonné jurassien nous écrit : « L'autre jour, aux informations du numéro de téléphone 168, la dame du service ATS donnait du *huitante* gros comme le bras »...

Pas plus que la Radio romande, une administration fédérale n'est fondée à utiliser un terme vaudois dans un service qui intéresse toute la Suisse française.

(Défense du français, N° 287, février 1989)

Bastringue

Dans la perspective des festivités de 1991, comme en France de 1989, le mot « bastringue » vient de plus en plus souvent sous la plume des commentateurs. Ils en font généralement un féminin, alors qu'il est masculin.

Le bastringue est à l'origine un air de contredanse bruyante. Le vocable (d'origine inconnue) a ensuite désigné un bal populaire à musique tapageuse.

(Défense du français, N° 287, février 1989)

Dans le cadre

Cette expression signifie « dans les limites de » : il a agi dans le cadre de ses attributions.

S'emploie de plus en plus comme un cliché, note Hanse, pour « à l'occasion de » : une réception est organisée *dans le cadre* du congrès. En Suisse, il y a aussi l'influence de l'allemand passe-partout *im Rahmen*.

(Défense du français, N° 287, février 1989)

Faculté

Les journalistes (comme beaucoup d'universitaires, d'ailleurs !) écrivent le plus souvent *Faculté* de droit, *Faculté* des lettres, etc.

Le nom d'une faculté universitaire s'écrit avec une minuscule. Avec majuscule et sans complément, le mot désigne soit la faculté de médecine, soit la médecine en général : « Ce n'est jamais sans trembler que je plaisante un peu la Faculté » (Beaumarchais).

(Défense du français, N° 287, février 1989)